

Calendrier, modalités et pièces à fournir

Inscriptions des élèves entrants et affectés au LBA

Rentrée 2025 -2026



UNIQUEMENT EN DISTANCIEL A PARTIR DU SITE DU LYCÉE

<https://etab.ac-reunion.fr/lyc-bel-air/inscriptions-reinscriptions>

Mon enfant est nouvellement affecté ou réaffecté au LBA pour la rentrée 2025 - 2026

(Bien vérifier les résultats et la notification d'affectation dès le 27 juin 2025 dans Météo)

Inscriptions : du vendredi 27 juin au jeudi 03 juillet 2025

(Date fixée par le calendrier rectoral)

Pour les élèves de seconde générale et technologique (2024-2025) **qui seront affectés en classe de première GT (201-202-203-204-205-206 de Bel air et autres établissements)**

Pour les élèves de seconde professionnelle du lycée et autres établissements: (2PCDB1-2PCDB2 en 2024 - 2025) **affectés en première Bac Pro (1PMAV ou 1POBM) en 2025 - 2026**

◆ **Pour les élèves issus de 3^e (2024 -2025) affectés pour 2025 – 2026 soit :**

- **en seconde générale et technologique**
- **en seconde professionnelle**
- **en CAP (Métallerie - Ferronnerie d'art - Menuiserie Aluminium Verre)**

Pièces à déposer pour le vendredi 04 juillet 2025 au plus tard dans une enveloppe avec

Nom – Prénom - date de naissance et classe de l'élève pour l'année précédente

A L'ACCUEIL DU LYCÉE UNIQUEMENT

de 6h30 à 17h sauf le mercredi de 6h30 à 12h

Modalités des inscriptions-réinscriptions

I - Mise à jour de Métice :

Procéder aux modifications nécessaires via **télé- inscription** dans Métice en suivant le guide qui vous sera proposé

Connectez-vous à votre compte parent sur <http://metice.ac-reunion.fr> Cliquez sur l'icône « téléservices » et accéder à la rubrique « inscription au lycée »

Cette démarche effectuée, procéder à l'étape II et III ci dessous :

II - Télécharger le dossier d'inscription correspondant sur le site du lycée :

<https://etab.ac-reunion.fr/lyc-bel-air/inscriptions-reinscriptions>

1/ Compléter tous les champs du dossier et l'enregistrer sur votre poste au format PDF sous :

Nom Prénom Date de naissance et Classe d'affectation de votre enfant

(Ex: PRUDE Céleste 25 MAI 2005 seconde)

2/ Retourner ce dossier complété par mail à l'adresse suivante :

vie-scolaire1.9741270M@ac-reunion.fr

(Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez imprimer le dossier complété et le joindre à l'enveloppe avec la liste des pièces à fournir ci-dessous)

III - Déposer à l'accueil du lycée avant la date limite les pièces à fournir

➤ dans une enveloppe sur laquelle sera indiquée :

Service vie scolaire + Nom/ prénom / Date de Naissance et classe de l'année précédente

➤ Selon le calendrier établi en page 1

➤ Horaires : 7h et 17h sauf le mercredi 7h-12h

(Attention : L'établissement ne fait pas de photocopies, et les documents scannés envoyés par mail ne sont pas acceptés)

En cas de difficultés vous pouvez joindre le service de la vie scolaire :

GSM : 0692 22 20 88

Mail : vie-scolaire1.9741270M@ac-reunion.fr

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

Pour une réinscription (élèves scolarisés au lycée Bel Air l'année précédente)

- ◆ 1 photo d'identité récente
- ◆ 1 justificatif d'adresse (en cas de changement d'adresse)
- ◆ Attestation du recensement ou de participation à la journée de la défense et de la citoyenneté (JDC) (pour ceux qui ont + de 16 ans et qui ne l'ont pas remis l'année précédente)

Pour une première inscription, affectation au lycée (joindre impérativement):

- ◆ Notification d'affectation au lycée (remise par l'établissement d'origine)
- ◆ Copie des 3 bulletins de l'année précédente
- ◆ 1 justificatif d'adresse au nom du responsable légal
- ◆ Photocopie de la Carte d'identité du responsable légal
- ◆ Photocopie de la Carte d'identité de l'élève (CNI/ Passeport)
- ◆ Attestation du recensement ou de participation à la journée de la défense et de la citoyenneté (JDC) (pour les élèves de 16 ans et plus)
- ◆ Les vaccins : Les pages du carnet de santé identifiées (préciser le nom et prénom de l'élève sur la première page)
- ◆ Photocopies de toutes les pages du livret de famille. (Pour les élèves dont les parents sont séparés ou divorcés fournir une photocopie du jugement).
- ◆ Un RIB pour les boursiers (inscrire au dos le Nom et Prénom de l'élève)
- ◆ 3 photos d'identité récentes
- ◆ Copie des documents MDPH/ PAI/PAP (pour les élèves concernés)
- ◆ Copie des documents de placements pour les enfants en ASE

Les dossiers incomplets ne seront pas traités

(Dossier d'inscription + pièces à fournir)

***L'établissement ne fait pas de photocopie/ les documents scannés
envoyés par mail ne sont pas acceptés***

***(L'attestation d'inscription pour la rentrée sera fournie uniquement sur
demande de la famille et si le dossier est complet)***



Procédure pour une demande d'internat

- ◆ *Télécharger le dossier d'inscription de demande d'internat, le compléter et l'envoyer par mail à :*

internat.9741270m@ac-reunion.fr

- ◆ *L'ensemble des pièces sont à déposer dans une enveloppe « service internat » au plus tard pour le mercredi 9 juillet 2025 (nombre de place limité).*

POUR INFORMATION :

L'internat est un service annexe d'hébergement du lycée, non obligatoire, destiné à faciliter les études des élèves éloignés ou en recherche d'un projet éducatif.

L'internat est placé sous la responsabilité du chef d'établissement et des CPE qui prononcent l'admission au vu de la demande présentée par la famille et après examen attentif de la situation de l'élève.

L'inscription à l'internat vaut engagement de se conformer pleinement au règlement intérieur du lycée Bel Air.

Le nombre de place est limité à l'internat.

L'inscription est subordonnée obligatoirement à la désignation d'un correspondant (véhiculé et habitant entre St Denis et St Benoît) capable d'héberger l'élève en cas d'urgence ou de fermeture de l'internat.